



UN AVENIR POUR CROZON : PROGRAMME et PROPOSITIONS

ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026
UN AVENIR POUR CROZON, UNE EQUIPE POUR AGIR



Table des matières

1. Logement : permettre à tous de se loger.....	2
2. Education, enfance, jeunesse : faire grandir ensemble notre commune ...	4
3. Affaires sociales et santé : offrir un avenir équitable à chaque habitant...	6
A. Affaires sociales et solidarité.....	6
B. Santé.....	6
4. Affaires économiques : faire vivre l'économie locale toute l'année	8
5. Vie associative, sport, culture et évènements : dynamiser et valoriser la vie locale	10
6. Environnement : protéger notre cadre de vie pour préparer l'avenir.....	12
A. Préserver le littoral et anticiper les changements climatiques	12
B. Propreté, cadre de vie et respect des sites naturels	13
C. Mobilités douces, circulation et accès aux sites	14
7. Sécurité et tranquillité publique : vivre sereinement toute l'année	15
8. Les ports de Morgat et du Fret : ouvrir vers l'avenir	17

1. Logement : permettre à tous de se loger

NOTRE OBJECTIF

→ Offrir des logements accessibles pour les Crozonnaises et Crozonnais.

Nous voulons favoriser l'accès au logement à l'année pour tous, faciliter l'installation des nouveaux arrivants et du personnel saisonnier, élargir l'offre de logements et développer des solutions alternatives.

NOS PROPOSITIONS

- ✓ **Favoriser l'accès au logement permanent et abordable**, notamment pour les familles et jeunes actifs :
 - Utiliser les terrains de la commune pour développer des projets de construction (type maison modulaire, par exemple)
 - Promouvoir activement la garantie « Visale » (caution gratuite, gérée par « Action Logement »)
 - Etudier un dispositif d'aide à la rénovation de logements existants, en échange d'un engagement des propriétaires à une location à l'année et à des tarifs encadrés
 - Créer un guichet unique d'Information pour les propriétaires et les futurs locataires regroupant toutes les aides et organismes existants
- ✓ **Limitier l'implantation de résidences secondaires** (grâce à la loi Le Meur)
 - Agir activement auprès de la communauté de commune seule en charge de la mise en application de cette loi
- ✓ **Diversifier l'offre de logements**
 - Négocier des quotas auprès des bailleurs sociaux lors des prochaines demandes de garanties d'emprunt
 - Mettre en place des aides à l'achat pour les ménages à faibles revenus (par des mesures d'accession maîtrisée) à savoir : cession de foncier à prix réduit, conditions d'éligibilité, clauses anti-spéculatives...
 - Encourager le développement d'habitats partagés (colocations intergénérationnelles, « coliving »)
 - Augmenter le nombre de logements d'insertions gérés par le CCAS
 - Travailler avec les employeurs et les différents partenaires (Comcom) pour mettre en place des logements saisonniers
- ✓ **Mobiliser des ressources financières pour financer les projets immobiliers**
 - Utiliser les revenus de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour appuyer des projets de construction de logements
 - A Crozon, un logement vacant est lourdement taxé par l'Etat jusqu'à 34% de la valeur locative. En le déclarant en résidence secondaire, une taxe dont le montant est moins

élevé, est appliquée mais perçue directement par la commune, c'est un choix fiscalement intéressant et localement utile

ETAT DES LIEUX

Selon l'INSEE, la commune de Crozon (7 410 habitants), **compte 44 % de résidences secondaires et plus de 500 logements vacants**. Il faut ajouter que les locations saisonnières (Airbnb, Abritel, etc.) absorbent une part importante de l'offre locative à l'année. Tout ceci concourt à diminuer le nombre de logements disponibles et à l'augmentation des prix du marché immobilier. Environ 50 permis de construire accordés chaque année, concernent des constructions neuves, et que 301 logements collectifs sont en projet actuellement comprenant **157 logements sociaux ou abordables**.

LES CONTRAINTES ET FREINS A ANTICIPER

- Contraintes réglementaires fortes, dans un contexte de complexification des textes et des règles au plan national et local :
 - ✓ Règle du « zéro artificialisation nette »
 - ✓ La préfecture impose des contraintes liées à l'assainissement ou aux zones soumises à l'autorisation de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France)
 - ✓ Dépendance au SCOT (Schéma de cohérence territoriale) du Pays de Brest, qui fixe les règles pour notre territoire et va bientôt réduire de moitié les droits à construire. En application des règles imposées par le SCOT, les différentes intercommunalités devront se mettre en conformité en révisant leur « **PLUIH** » (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat)

Cela signifie que les documents qui encadrent et limitent l'urbanisme (le SCOT et le PLUIH) ne sont pas maîtrisés par la commune. Mais une collaboration constructive avec la ComCom sera un atout pour Crozon.

- Freins temporels : délais de réalisation des projets très longs (financement à mettre en place), modifications régulières des règlements d'urbanisme.
- Freins organisationnels : budget contraint, charge de travail conséquente (plus de 1 000 actes par an) pour l'équipe.

2. Education, enfance, jeunesse : faire grandir ensemble notre commune

NOTRE OBJECTIF

- **Faire grandir ensemble notre commune en soutenant les familles, et en investissant dans l'enfance et la jeunesse pour lui donner les moyens de s'épanouir**

Nous souhaitons mettre en œuvre le projet d'une nouvelle crèche, clarifier le statut de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), mettre en place de nouvelles aires de jeux, développer le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et offrir un espace dédié aux jeunes des collèges en lien avec l'espace d'accueil à créer (maison des jeunes).

NOS PROPOSITIONS

- ✓ **Accroître nos capacités d'accueil des tout petits**
 - Mettre en œuvre le projet d'une nouvelle crèche en finalisant les études de préfiguration de la crèche du point de vue, dimensionnement, juridique et immobilier
- ✓ **Développer l'accueil en ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) en concertation avec les autres communes**
 - Approfondir un dialogue avec les autres communes pour établir des accords clairs ou envisager une gestion au niveau de la ComCom.
- ✓ **Initier une politique jeunesse sur le territoire**
 - Développer des partenariats avec les acteurs du secteur et les associations
 - Offrir un espace dédié aux jeunes des collèges en lien avec l'espace d'accueil à créer (maison des jeunes)
 - Créer des aires de jeux
- ✓ **Optimiser la gestion du matériel :**
 - Effectuer un état des lieux exhaustif des immobilisations (équipements)
 - Préparer un plan de gestion des immobilisations dans les écoles et les ALSH
- ✓ **Renforcer la protection des enfants aux abords des écoles**
 - Vérifier la bonne sécurisation des accès aux écoles (passages piéton, barrières de protections, etc.)
 - Réaliser et optimiser l'organigramme de gestion des clés d'accès

- ✓ **Développer le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)**
 - Elargir la base de « recrutement, en incitant les élèves scolarisés au-delà de la 5^{em} et la 4^{eme}
 - Favoriser les relations avec les différents services de la commune
 - Animer le CMJ pour faire émerger des projets et proposer de nouvelles actions
 - Valoriser le CMJ, via de nouveaux espaces de communication (web, etc.)
 - ✓ **Elaborer un Projet éducatif de territoire (PEDT) global**
 - Lier les projets éducatifs propres à chaque école pour créer une démarche globale plus cohérente
-

ETAT DES LIEUX

- Le parc scolaire comprend 4 écoles publiques (373 élèves), 1 école privée et 1 école Diwan (11 élèves).
- Le service enfance-jeunesse est un service très important (39 agents) dont la gestion humaine est complexe
- La cantine scolaire propose 350 repas/jour en période scolaire et 60 repas/jour pour l'ALSH
- La garderie dispose d'un adulte pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 adulte pour 12 enfants de plus de 10 ans
- Le budget 2024 pour les travaux dans les écoles s'élevait à 518 924 €.
- L'investissement annuel dans les quatre écoles publiques se situe entre 500 000 € et 1 million d'euros.
- Les subventions aux écoles privées s'élèvent à 186 130 €.
- L'investissement dans les écoles est considéré comme fondamental

LES CONTRAINTES ET FREINS A ANTICIPER

- La situation budgétaire
- Epauler le service actuel pour en affiner la gestion
- Entretenir de bonnes relations avec nos partenaires institutionnels (Etat, CAF, ComCom, etc.)

3. Affaires sociales et santé : offrir un avenir équitable à chaque habitant

NOTRE OBJECTIF

→ Offrir un avenir équitable pour chaque habitant

Assurer à chaque habitant de Crozon, quel que soit son âge ou sa situation, un accès équitable aux droits sociaux et aux services de la santé. Renforcer les solidarités locales pour lutter contre l'isolement, accompagner les plus fragiles, soutenir les jeunes dans leur parcours d'autonomie, et garantir une offre de soins adaptée au territoire.

NOS PROPOSITIONS

A. Affaires sociales et solidarité

- ✓ **Lutter contre l'isolement des seniors et renforcer le lien social**
 - Mettre en place l'heure civique (bénévolat)
 - Favoriser la cohabitation intergénérationnelle et les maisons partagées
 - Renforcer les partenariats avec les associations à vocation sociale
- ✓ **Améliorer l'information et l'accès aux droits**
 - Diffuser un guide pratique des aides sociales existantes pour améliorer la visibilité
 - Informer sur les missions et les conditions d'accès aux services du CCAS (Centre Communal d'Affaires Sociales).
- ✓ **Renforcer la mobilité solidaire et le transport à la demande**
 - Etudier l'acquisition d'un minibus communal (heure civique)
- ✓ **Mettre en place une mutuelle communale accessible à tous**
 - Identifier les besoins non couverts (enquête anonyme)
 - Lancer un appel à partenariat auprès de plusieurs mutuelles et/ou assureurs solidaires

B. Santé

- ✓ **Plaider auprès de l'Agence Régionale de Santé**, en lien étroit avec les acteurs médicaux locaux, pour obtenir les moyens nécessaires au rétablissement d'une couverture médicale de garde, notamment entre 20h00 et minuit, les week-ends et jours fériés

- ✓ **Améliorer l'accès aux soins pour tous**
 - Faciliter l'accès aux consultations de spécialistes notamment vers la Maison de santé du Faou
 - Développer la téléconsultation spécialisée en particulier à l'hôpital local
 - Appuyer l'intervention du bus MarSOINS en centre bourg
- ✓ **Soutenir l'installation et l'accueil des professionnels de santé**
 - Proposer des logements communaux pour les remplaçants et les jeunes médecins
- ✓ **Renforcer la prévention en matière de santé physique et mentale**
 - Soutenir les campagnes de prévention : campagnes locales, interventions scolaires
 - Faciliter les déplacements et les accès à des activités, des personnes en situation de handicap en engageant une réflexion avec les personnes concernées
 - Diffuser un guide pratique santé (l'offre est importante mais méconnue) en partenariat avec la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)
 - Former le personnel communal et en informant sur le rôle d'un Centre Médico-Psychologique pour tout ce qui touche au handicap

ETAT DES LIEUX

- Le CCAS est reconnu pour son accompagnement personnalisé, son écoute et ses services (constitution de dossiers, aides financières, transport solidaire depuis 2024).
- Bonne collaboration avec les associations, source de cohésion sociale.
- Forte implication locale autour de la santé, avec un souci partagé d'améliorer l'accès aux soins et d'éviter le désert médical.
- Limites relevées : démarches administratives jugées lourdes, manque de communication sur les aides existantes, services sociaux concentrés surtout sur les seniors, difficultés de mobilité, attractivité insuffisante pour les médecins et paramédicaux.

LES CONTRAINTES ET FREINS A ANTICIPER

- Financières : coût d'un véhicule supplémentaire, d'une maison de santé ou de logements dédiés.
- Administratives : complexité des dispositifs sociaux, lenteur des procédures, coordination entre communes et avec l'ARS.
- Humaines : trouver des bénévoles pour le transport solidaire, mobiliser des professionnels de santé prêts à s'installer.
- Territoriales : isolement géographique, attractivité limitée pour les jeunes praticiens.
- Organisationnelles : nécessité d'une communication renforcée, gestion de la charge pour le CCAS et les associations.

4. Affaires économiques : faire vivre l'économie locale toute l'année

NOTRE OBJECTIF

→ Faire vivre l'économie locale toute l'année

Crozon dispose d'une économie locale vivante, portée par l'immobilier, le tourisme et les services mais fragile face à la saisonnalité et au coût du foncier. Le défi pour les prochaines années est de diversifier les activités, renforcer les filières locales et encourager la vie économique à l'année. La finalité recherchée réside en une autonomie économique durable au service des habitants et de la qualité de vie.

NOS PROPOSITIONS

✓ Diversification économique

- Encourager les métiers de la transition écologique : rénovation énergétique, énergies marines, recyclage, artisanat durable
- Stimuler notre action auprès de l'intercommunalité pour attirer des activités pérennes (services de santé, numérique, énergie), créer une nouvelle zone artisanale et une antenne de la pépinière d'entreprises située au Faou
- Soutenir l'installation de tiers-lieux (coworking, fablab, ateliers d'artistes, etc.) permettant de mutualiser des espaces et des compétences pour artisans et entrepreneurs
- Agir pour la création d'une boutique éphémère
- Envisager l'acquisition par la Commune de locaux et les mettre en location à tarifs maîtrisés

✓ Soutien à l'entrepreneuriat local

- Valoriser par une communication volontariste, les produits des artisans, producteurs et agriculteurs locaux.
- Renforcer la visibilité du marché des producteurs locaux à l'année et améliorer la logistique et la signalétique (abris, communication, stationnement)
- Encourager le maraîchage et l'agriculture durable et l'organisation d'événements festifs et/ou de découverte
- Soutenir la « silver économie » : activités de services à la personne, de santé et de loisirs adaptés au vieillissement (41% des habitants ont plus de 60 ans)

- Valoriser la présence de la Marine nationale comme moteur d'emploi, de formation et d'attractivité (sous-traitance, familles, compétences techniques), en renouvelant la tenue du forum des métiers en uniformes, par exemple
- Etablir un référentiel informatif du patrimoine commercial, géré et mis à jour par le service urbanisme
- ✓ **Gestion de la fréquentation estivale**
 - Soutenir les commerçants et artisans pendant la haute saison : horaires étendus, gestion renforcée des déchets, communication mutualisée
 - Encourager la mise en place de nouveaux types d'hébergement (auberge collective, appart-hôtel, etc.) pour répondre aux nouvelles demandes (familles, animaux) et faire face à la pression des locations Airbnb

ETAT DES LIEUX

- ✓ 319 établissements actifs avec salariés, totalisant 1814 emplois (INSEE 2025)
- ✓ 118 créations d'entreprises en 2024, dont 59% en entreprise individuelle - signe d'une forte dynamique entrepreneuriale

SECTEURS DOMINANTS (source « Entreprises à Crozon » Le Figaro 2024)

Secteur	Nombre d'entreprises	Part des entreprises
Immobilier (location et exploitation de biens)	701	35%
Activités associatives diverses	83	4.1%
Hébergement touristique et de courte durée	76	3.8%
Activités créatives et artistiques	74	3.7%
Services de santé humaine	70	3.5%

TENDANCES

- Croissance entrepreneuriale soutenue depuis 2020, principalement sur des activités individuelles
- Poids économique fort du secteur immobilier (créations et fermetures nombreuses)
- Tourisme et services de proximité : piliers structurants mais soumis à la saisonnalité
- Vieillesse démographique : impact fort sur les besoins (santé, services, habitat)

CONTRAINTES ET FREINS A ANTICIPER

- ✓ Saisonnalité : activité économique difficile à maintenir hors saison
- ✓ Foncier rare et cher : frein à l'installation de nouvelles entreprises agricoles ou artisanales
- ✓ Vieillesse démographique : adaptation nécessaire des services et des emplois
- ✓ Concentration immobilière : spéculation, tension sur le logement permanent
- ✓ Manque de coordination économique locale : besoin de structurer les initiatives, la communication et les partenariats

5. Vie associative, sport, culture et évènements : dynamiser et valoriser la vie locale

NOTRE OBJECTIF

- **Structurer le tissu associatif en vue d'optimiser les moyens, les équipements et promouvoir la dynamique locale**

Nous souhaitons optimiser la gestion et l'utilisation des équipements communaux en assurant une répartition équitable des salles, en favorisant la mutualisation des moyens et en renforçant la coordination entre associations, établissements éducatifs et institutions. Notre objectif est également de valoriser les infrastructures culturelles, sociales et sportives, d'améliorer leur accessibilité et de moderniser les équipements pour répondre aux besoins actuels des habitants, le tout dans un souci d'efficacité et de maîtrise financière.

NOS PROPOSITIONS

- ✓ **Créer un espace dédié à la jeunesse**
 - Créer un espace dédié aux jeunes (expression, création, socialisation, etc.)
 - Adhérer à la Fédération des Maisons des Jeunes
 - Intégrer la jeunesse dans la vie de la commune en les associant à des projets citoyens
- ✓ **Créer une Maison des associations**
 - Faciliter les démarches par la mise en place d'un guichet unique pour toutes les associations
 - Optimiser les moyens mis à disposition des associations par une mise en commun du matériel et autres prestations (communication, formation)
 - Soutenir et faciliter les projets citoyens
 - Favoriser et accompagner l'émergence de projets culturels
 - Encourager la mise en valeur du patrimoine communal
- ✓ **Créer un Office des sports**
 - Accompagner les clubs dans leur évolution, dans un contexte où le sport santé est une cause nationale

- Être un interlocuteur privilégié pour la mise en lien auprès des instances intercommunautaires, départementales, etc.
 - Participer à la cohésion des acteurs sportifs locaux (écoles, associations, collèges)
-

ETAT DES LIEUX

- ✓ 192 associations recensées, dont environ 100 réellement actives
- ✓ Gestion actuelle des salles par convention, avec inégalités perçues et collisions de calendrier
- ✓ Structures sportives vieillissantes : gymnase Nominoë vétuste
- ✓ Equipements extérieurs insuffisants hors centre-bourg
- ✓ Acteurs multiples (commune, communauté de commune, ULAMIR, CPTS...) sans coordination centralisée

CONTRAINTES ET FREINS A ANTICIPER

- ✓ Perception d'iniquité dans l'accès aux équipements et attachement historique à certaines salles
- ✓ Coût élevé de rénovation ou de reconstruction du gymnase
- ✓ Dispersion des compétences entre commune et intercommunalité
- ✓ Manque de mutualisation et de coordination dans le tissu associatif sportif
- ✓ Manque de moyens humains pour animer et coordonner le tissu associatif
- ✓ Risque de résistance au changement (modification des habitudes de prêt, redéfinition des usages)

6. Environnement : protéger notre cadre de vie pour préparer l'avenir

NOTRE OBJECTIF

→ Agir concrètement, à l'échelle communale, pour protéger l'environnement, améliorer le cadre de vie tout en assurant une gestion touristique constructive, au profit des emplois locaux et préparer Crozon aux évolutions climatiques. Nous serons très vigilants sur les projets en cours (grand site, aménagement de l'anse de Dinant) en intégrant plus encore la population aux futures décisions.

NOTRE METHODE

- *Anticiper plutôt que subir*
- *Décider avec les acteurs*
- *Agir à l'échelle communale*
- *Evaluer et ajuster*

A. Préserver le littoral et anticiper les changements climatiques

Le littoral est une richesse fragile : notre responsabilité est d'anticiper, de sécuriser et d'organiser les usages.

NOS PROPOSITIONS

- Porter et défendre l'application du plan d'adaptation du trait de côte à partir de l'étude ICL 2025, y compris des scénarios réalistes de repli lorsque nécessaire.
- Prendre l'initiative d'une cellule de coordination « littoral & climat » associant État, intercommunalité, associations et habitants.
- Sécuriser les sites sensibles : accès secours, cheminements, protection des dunes et limitation du piétinement.

ETAT DES LIEUX

- ✓ La commune subit directement les effets du changement climatique alors que les compétences sont en grande partie partagées avec l'État et l'intercommunalité.

- ✓ Plusieurs sites emblématiques sont déjà sous forte pression.
- ✓ Ne rien anticiper aujourd'hui, c'est subir demain des décisions imposées.

CONTRAINTES ET FREINS A ANTICIPER

- ✓ Des contraintes réelles existent (compétences partagées, délais, pollutions anciennes), mais elles ne justifient ni l'inaction ni l'improvisation.

B. Propreté, cadre de vie et respect des sites naturels

La propreté et le respect des sites conditionnent directement la qualité de vie des habitants. Protéger l'environnement, ce n'est pas refuser l'accueil : c'est l'organiser pour qu'il reste durable et accepté.

NOS PROPOSITIONS

- Renforcer les équipements sur les sites fréquentés : toilettes publiques, poubelles adaptées, moyens de collecte propres.
- Prévenir les incivilités par une signalétique claire et une information lisible des visiteurs.
- Encadrer les usages spécifiques : plages dog friendly expérimentales, meilleure gestion des camping-cars.
- Mettre en place une brigade estivale de médiation environnementale, présente sur le terrain.

ETAT DES LIEUX

- ✓ La fréquentation estivale est élevée alors que les équipements et la présence humaine restent insuffisants sur certains sites.
- ✓ Ne rien faire, reviendrait à :
 - Dégrader durablement l'image de Crozon.
 - Porter atteinte à la biodiversité
 - Compromettre les potentiels économiques et touristiques vecteurs d'emplois à l'année

CONTRAINTES ET FREINS A ANTICIPER

- ✓ Des contraintes réelles existent (saisonnalité, acceptabilité sociale), mais elles ne justifient ni l'inaction ni l'improvisation.

C. Mobilités douces, circulation et accès aux sites

Mieux circuler, c'est réduire les tensions, les nuisances et les risques.

NOS PROPOSITIONS

- Lancer et piloter une étude actualisée de circulation et de stationnement à l'échelle de Crozon.
- Sécuriser les cheminements piétons et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Développer un réseau cohérent de mobilités douces, notamment une liaison cyclable Crozon-Morgat.
- Réguler les flux estivaux par des navettes adaptées et des outils de gestion innovants.

ETAT DES LIEUX

- ✓ La saturation estivale, les conflits d'usages et de cheminements dangereux pénalisent habitants comme visiteurs.
- ✓ Sans organisation claire, ce sont toujours les mêmes secteurs et les mêmes habitants qui subissent.

CONTRAINTES ET FREINS A ANTICIPER

- ✓ Des contraintes réelles existent (compétences partagées, délais, pollutions anciennes), mais elles ne justifient ni l'inaction ni l'improvisation.

7. Sécurité et tranquillité publique : vivre sereinement toute l'année

NOTRE OBJECTIF

→ Permettre aux Crozonnaises et Crozonnais de vivre sereinement

Permettre à chaque habitant de profiter d'un environnement sécurisé que ce soit dans le domaine environnemental, dans ses déplacements et dans la jouissance de son habitat.

NOS PROPOSITIONS

✓ Profiter d'un environnement sécurisé :

- Créer une équipe de jeunes saisonniers dédiée à la sensibilisation, à l'information et à la prévention en :
 - Effectuant des rondes préventives sur les sites boisés, à risque (incendie) et sur les sites connus de camping sauvage (incivilité)
 - Lutter contre les déchets sauvages
 - Lutter contre les déjections animales et humaines
 - Informant sur les aires naturelles sensibles pour leur protection
- Informer les touristes sur les règles locales via les réseaux sociaux, panneaux lumineux (plages interdites à la baignade, danger sur les munitions de la dernière guerre, etc.)

✓ Favoriser la tranquillité des déplacements :

- Renforcer la coordination entre la police municipale et la gendarmerie
 - Contrôler plus efficacement les excès de vitesse grâce aux nouvelles prérogatives de la police municipale
 - Accroître les contrôles d'alcooltest et de stupéfiants
- Réfléchir à des parkings supplémentaires proches du centre-ville

✓ Préserver la tranquillité des habitants :

- Prévenir les nuisances nocturnes et diurnes par des actions de sensibilisation
- Engager une réflexion avec les Crozonnais(e)s sur la mise en place de la vidéoprotection
- Informer sur le réseau style « Opération Tranquillité Vacances (OVT) » en coordination avec la gendarmerie
- Améliorer l'éclairage public dans les zones sensibles

ETAT DES LIEUX

- ✓ La presqu'île dont Crozon bénéficie de la présence de la gendarmerie et autres militaires, liés à la base opérationnelle de l'Île Longue, à la base d'Aéronautique Navale de Lanvéoc-Poulmic et l'Ecole Navale de Lanvéoc-Poulmic
- ✓ Crozon est une ville où il fait bon vivre, cependant et malgré ce tableau qui peut paraître idyllique, Crozon comme l'ensemble du territoire national, n'échappe pas à son lot de délinquance sous toutes ses formes, notamment lors de la période estivale où sa population augmente considérablement par rapport au reste de l'année.
- ✓ Par délinquance, il est à comprendre qu'il est constaté des actes, allant de la petite incivilité quotidienne (tag, querelles, insultes, ...) jusqu'aux atteintes aux biens ou aux personnes (vols en tous genres, cambriolages, violences physiques...)
- ✓ Adhésion de la commune à Vigipol (pollution)

CONTRAINTES ET FREINS A ANTICIPER

- ✓ Contraintes budgétaires quant au recrutement de policiers municipaux supplémentaires
- ✓ Dépendance de la disponibilité de la gendarmerie
- ✓ Beaucoup de sites à surveiller

8. Les ports de Morgat et du Fret : ouvrir vers l'avenir

NOTRE OBJECTIF

→ **Redynamiser l'accès au port et à la mer et anticiper les nouvelles pratiques en renforçant le lien social et les relations avec le monde associatif**

Nous souhaitons améliorer l'accessibilité au port de Morgat en rendant le système d'accès plus équitable, réfléchir à la mise en place d'un « Pass portuaire citoyen », améliorer les infrastructures d'accueil, valoriser les mobilités douces dans l'enceinte portuaire, préserver la qualité environnementale des sites portuaires. S'adapter aux nouveaux pratiquants et nouvelles pratiques, passer du concept de port à pôle plaisance de Morgat et pôle rade du Fret.

NOS PROPOSITIONS

- ✓ **Développer le lien social du port :**
 - Mettre en œuvre un cheminement piéton/vélo du vieux môle à la digue et à plage du Kador
 - Repenser l'accès à la cale de l'ancien môle
 - Créer un pass portuaire citoyen
- ✓ **Améliorer les infrastructures d'accueil :**
 - Promouvoir l'accès au ponton dédié aux activités nautiques
 - Favoriser le lien intergénérationnel et le partage des savoirs en travaillant au côté des associations
 - Investir l'espace de la Capitainerie pour développer, en lien avec les associations, des actions pédagogiques à l'attention des nouveaux pratiquants,
 - Créer un espace permanent pour les nouvelles pratiques en bout de digue
 - Faire du port du Fret une escale attractive pour les plaisanciers de la rade de Brest
- ✓ **Renouer avec le port historique :**
 - Réviser le règlement du port pour favoriser le lien social et anticiper les nouvelles pratiques :
 - Rétablir le port d'échouage à l'intérieur du vieux môle par l'installation de filières sur chaînes en nombre à définir
 - Mettre en place un programme fidélité pour dynamiser l'activité des ports

✓ **Agir contre l'ensablement du port**

- Participer activement à la recherche de solutions avec l'ensablement du port (études officielles en cours)
- Rechercher une solution pour limiter la houle dans le port tout en favorisant la protection des espèces.

ETAT DES LIEUX

- ✓ Beaucoup de places vides
- ✓ Liste des demandes en baisse
- ✓ Echouage de voiliers
- ✓ Changement de population (moyenne d'âge élevée)
- ✓ Plan d'eau encombré par des coffres (sous-exploités)
- ✓ Absence de structure d'accueil pour le port du Fret

CONTRAINTES ET FREINS A ANTICIPER

- ✓ Besoin de financement pour le maintien en l'état
- ✓ Réticences au changement



Fanchon Le Monze,
Candidate à la mairie de Crozon

Ce programme est avant tout le reflet d'un engagement sincère pour notre commune et pour celles et ceux qui y vivent.

Fruit d'une réflexion collective de plusieurs mois, il s'est construit par des rencontres, des échanges et une envie commune de faire avancer Crozon, dans le respect de son identité et de ses habitants.

Nous sommes profondément convaincus que Crozon doit rester un territoire équilibré, accueillant et humain. C'est avec vous, ensemble, que nous voulons continuer à faire vivre et grandir notre commune.

Merci pour l'intérêt que vous portez à notre projet. Vos idées et nos échanges comptent.

Je vous invite à venir nous rencontrer, à discuter et à construire ensemble l'avenir de Crozon.

Nos prochaines réunions publiques :

Le Fret : mardi 3 mars 2026 à 19h00 (Maison Ursule)

Saint-Hernot : mercredi 4 mars 2026 à 19h00 (Salle Ty Skol)

Tal-ar-Groas : vendredi 6 mars 2026 à 19h00 (Maison pour Tous)

Morgat : mardi 10 mars 2026 à 19h00 (Salle Kador)

Crozon : jeudi 12 mars 2026 à 19h00 (Maison du Temps Libre)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

